

Programme de formation à la catégorie A1 – A2 du permis de conduire

1) Préambule

La catégorie A1 est destinée à tous les conducteurs de motocyclettes dès 16 ans.

Depuis le 2 juin 2016, la catégorie du permis A2 est destinée à tous les conducteurs de motocyclettes, dès 18 ans, avec ou sans side-car, d'une puissance n'excédant pas 35 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,2 kW/kg. Ces motocyclettes ne doivent pas être issues d'un modèle développant plus de 70kW.

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc. Les conducteurs de motocyclette sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir.

2) Le programme de la formation

Une évaluation de départ permet de mesurer le niveau du stagiaire, afin de déterminer un prévisionnel d'heures de formation afin d'atteindre le niveau permettant de réussir l'examen de conduite et le coût de sa formation. Suite à cela nous établissons un contrat. L'évaluation est effectuée par un enseignant qualifié titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité sur une moto école.

Une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETM) par une plateforme en ligne (Easyweb Code Rousseau).

Les thèmes abordés et les compétences développés sont les suivants :

- La circulation routière (signalisation, règles de circulation, positionnement chaussée, voies réservées, la vitesse, arrêts et stationnements, l'alcool, croiser et dépasser, traversée de zones dangereuses, équipement obligatoire, éclairage, conduite sur voie rapide, véhicules d'intérêt général).
- Le conducteur (conduire, baisse de vigilance et distraction, risque routier moto, accident mortel à moto, perception et évaluation des distances)
- La route (vitesse, stabilité et trajectoire, visibilité et adhérence réduite, les voies rapides)
- Les autres usagers (piétons, cyclistes, EDP, véhicules encombrants lents, véhicules de tourisme, bus et autocars, les véhicules d'urgence, convois exceptionnels et véhicules de guidage, les 2 roues motorisés, véhicules agricoles)
- Notions diverses (documents administratifs, permis à point et voyager à plusieurs)
- La mécanique et les équipements (élément mécanique et entretien de la moto)
- Equipement de protection et éléments de sécurité (équipement du motard et passager, installation sécurisée des adultes et des enfants, équipements de sécurité)
- L'environnement (écomobilité)
- Protéger- alerter (protéger, alerter, secourir)

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors	- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard - Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord - Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur - Adopter un comportement sécuritaire sur la machine, descendre de la machine en sécurité - Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances - Monter et rétrograder les rapports de vitesse

Formation minimum de 20h obligatoire (8h de plateau, 12h de circulation).

circulation <i>Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	- Maîtriser la réalisation d'un freinage - Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité - Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager) - Maîtriser l'utilisation de l'embrayage - Maîtriser les techniques d'inclinaison - Réaliser un freinage d'urgence
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. <i>Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et repartir en sécurité - Tourner à droite et à gauche - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers. <i>Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	- Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Négocier les virages de la façon la plus sécurisante - Communiquer avec les autres usagers - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - Connaître la particularité des véhicules lourds et savoir se rendre visible - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique <i>Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	- Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifique à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'éco conduite

3) Les épreuves d'examen

L'Epreuve Théorique Moto

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation. Votre code est valable pendant 5 ans. L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM.

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'Epreuve pratique comprend deux phases :

L'épreuve Hors Circulation :

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage.

L'épreuve dite du plateau s'effectue sur la piste d'examen de votre département. Choisissez bien vos points de repère lors de vos entraînements pour ne pas être perturbé par le changement de piste.

- Enchaîner l'ensemble des exercices les uns après les autres
- 2 essais pour réaliser l'ensemble des exercices
- Si échec pendant l'un des exercices, le deuxième essai repart du déplacement sans l'aide du moteur.

Pour obtenir un résultat favorable à cette épreuve, vous devez obtenir un A ou un B.

Si vous avez un C lors du premier essai, vous avez un deuxième essai.

En cas de chute de la machine, la note est éliminatoire.

L'épreuve Circulation :

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux, plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.